

VIVRE À *Marck*

Votre magazine municipal

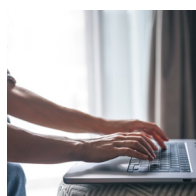
3^{EME} TRIMESTRE 2024  57



LES ÉCOLES PRÊTES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

PAGE 14

À DÉCOUVRIR DANS CE MAGAZINE



Une newsletter,
les nouveaux
commerces et
toute l'actualité
de Marck

page 12-13

On fait le point sur
les premiers résultats
de l'étude sur la
biodiversité à Marck

page 8-9



Découvrez les
travaux réalisés
et prévus ces
prochains mois

page 17

Retrouvez la ville de Marck   www.ville-marck.fr

 VILLE DE
MARCK

SOMMAIRE



10-11 DE NOUVEAUX RENDEZ-VOUS CITOYENS



12-13 L'ACTU

Nouvelle newsletter, les nouveaux commerces,
on fait le point sur toute l'actualité marckoise

17 LES TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR EN 2024



18 CONSEILS MUNICIPAUX



4-5 ÇA S'EST PASSÉ À MARCK

Retour en images sur les temps forts de l'été



6 PATRIMOINE Le Moulin bientôt renové



15-16 ÉDUCATION-JEUNESSE

Zoom sur l'été des jeunes Marckois et sur les
travaux réalisés avant la rentrée scolaire



20 AGENDA

22 TRIBUNES POLITIQUES

Directeur de la publication : Corinne Noël, Maire de Marck | Rédaction et photos : Service communication - Adrien Boussemart, Aurore Cronie, Chloé Thomas | Conception : Happy Day | Impression : Nord Imprim | 57^{ème} bulletin municipal - septembre 2024



Corinne Noël

Maire de Marck
Vice-présidente de
Grand Calais Terres & Mers

Chères Marckoises, Chers Marckois,

Ça y est, c'est la rentrée ! Comme c'est le cas depuis plus de dix ans, la municipalité a proposé aux Marckois une programmation estivale de qualité qui a rencontré un vrai succès malgré une météo capricieuse. Avant même le début de l'été, vous avez été très nombreux à vous rendre à la première édition du Marché Nocturne sur la Place de l'Europe le 25 mai. Ensuite, une vingtaine d'événements se sont enchaînés : les Chorégies, la ducasse, la Fête de l'été et ses 14 structures gonflables, les deux séances de cinéma plein air, le concert Tribute Abba, les festivités de la fête nationale, la boum du CMJ sans oublier le repas dansant organisé par le CCAS et les 7 événements des festivités de Marck & l'Été organisés dans 7 quartiers marckois. Toutes ces manifestations, j'y tiens, étaient totalement gratuites et ouvertes à tous les Marckois.

L'été marckois a aussi été synonyme de travaux de rénovation sur l'ensemble de la commune : le renouvellement du tracé de la signalisation au sol, des passages piétons et des pistes cyclables sur les routes, la rénovation de la toiture du COSEC et de celle de la mairie, sans oublier les rues des Fauvettes, des Chardonnerets et des Pinsons pour un chantier de plus grande envergure. Dans ce nouveau numéro de Vivre à Marck, vous pourrez aussi découvrir les travaux réalisés dans les écoles au cours de l'été afin d'assurer les meilleures conditions d'apprentissage aux plus jeunes. En feuilletant votre magazine, vous connaîtrez les chantiers prévus dans les prochains mois. L'un d'eux attirera votre attention : la rénovation du Moulin. Véritable emblème de l'histoire de Marck, cet édifice du patrimoine marckois va être rénové durant plusieurs semaines par les agents des services techniques. Une rénovation en interne qui va permettre de minimiser les coûts de ces travaux sur-mesure. Rendez-vous page 6, pour découvrir les coulisses de cette rénovation.

Pour mieux vous informer encore des travaux à venir et de toute l'actualité de notre belle ville, la municipalité, comme promis en 2020, a mis en place une newsletter mensuelle. Chaque mois, chaque Marckois inscrit recevra un mail avec l'ensemble des informations importantes de la commune. De quoi mieux informer et plus rapidement les Marckois, en complément des réseaux sociaux. Une manière plus moderne, plus synthétique et plus régulière de vous informer des projets municipaux et de la vie de notre belle commune.

Ces projets en cours et à venir sont rendus possibles grâce à un budget à l'équilibre et maîtrisé depuis plusieurs années. Les effets de l'inflation se font encore ressentir sur les dépenses de la municipalité qui a dû faire des choix difficiles. Néanmoins, nous restons déterminés à mener à bien des projets ambitieux et de qualité pour le bien-être des Marckois sans augmentation d'impôt. Marck continue d'évoluer pour vous offrir un cadre de vie à la hauteur de vos espérances et de l'intérêt que nous portons tous à Marck. Et nous continuerons de le faire.

*Au plaisir de vous croiser prochainement,
dans les rues de Marck ou lors de nos événements !*

ÇA S'EST PASSÉ À MARCK

Événements

Du rire, de la magie et de la danse **AVANT UN ÉTÉ RYTHMÉ**

Depuis 2014, la municipalité vous propose une programmation culturelle, festive et variée. Le début de l'année 2024 n'a pas dérogé à la règle.



Le 31 mai, de nombreux Marckois ont profité de la **Fête des voisins** pour passer un moment convivial ensemble chez eux ou dans des salles communales par le biais du Centre Cousteau. De **bons moments vécus avec les élus** du conseil municipal tout au long de la soirée.



Le 31 mai, les élèves des collèges Boris Vian de Marck, de l'Europe d'Ardres et Jean Jaurès de Bourbourg ont assuré le **spectacle au complexe Hubert Seban**. Bravo aux élèves mais aussi aux professeurs, notamment Olivier Greuez, enseignant à Boris Vian, pour ce concert.



Le 25 mai, la première édition du **Marché nocturne a fait carton plein**. Des milliers de personnes ont profité du beau temps pour flâner dans les allées du marché, organisé en partenariat avec l'UCAM et ses 40 commerçants présents, et assister aux concerts des artistes locaux.



Le 22 juin, des centaines de personnes ont **participé à la Fête de l'été**. Toute l'après-midi, les jeunes Marckois ont pu profiter d'une quinzaine de structures gonflables installées sur la Place de l'Europe.



Le 1^{er} juin, le **nouveau skatepark a été inauguré** en présence des partenaires ayant contribué au financement du projet à hauteur de 80%. Après une démonstration de plusieurs riders, les amateurs de glisse ont participé à des initiations.

4 **VIVRE À Marck**



Du 17 au 22 juin, les attractions de la **traditionnelle ducasse** ont attiré de nombreux Marckois sur la Place de l'Europe.



Le 28 juin, la Place de l'Europe était pleine pour **chanter les célèbres titres du groupe Abba**. Avant ce concert tribute, des représentants de l'association Greffe +, qui sensibilise aux dons d'organes, sont montés sur scène afin de présenter leur combat. La soirée s'est poursuivie avec de la musique électro mixée par le duo de DJ marckois The North Project.



Les 13 et 14 juillet, **les festivités de la fête Nationale** ont rencontré un franc succès. Le bal des pompiers a enflammé le parking du stade Jean-Claude Agneray avant le tir du feu d'artifice sur le thème des J.O. Le lendemain, la cérémonie et la guinguette se sont déroulées sous un beau soleil.



Le 6 juillet, en raison de fortes rafales de vent, **les deux séances de cinéma**, initialement prévues sur la place de l'Europe, ont eu lieu au complexe des Dryades. Les spectateurs ont visionné dès 17h les films Nemo et Alibi.com 2.



Le 18 juin, les élus du conseil municipal, les représentants des associations d'anciens combattants et les élus du CMJ ont commémoré **l'appel du 18 juin 1940** devant la stèle du Général de Gaulle au Fort-Vert.

Du 17 juillet au 28 août, les Marckois ont profité **chaque mercredi des festivités de Marck & l'Été** sur le thème des JO. Au programme, sept dates d'événements organisés dans tous les quartiers comme un laser game fluo, une initiation aux drones, une water party avec des médailles gagnés !



Une cure de jouvence pour le MOULIN

Dès septembre, le Moulin de Marck fera l'objet d'une rénovation en raison de la dégradation de ses ailes au fil des années. Ce chantier sera mené par les services techniques de la ville et une entreprise mandatée par la municipalité.

Pourquoi rénover le Moulin ?

Il fait partie intégrante du patrimoine marckois. Les habitants, les riverains, les touristes ou simplement les personnes traversant la ville ont déjà eu l'occasion de le voir trônant sur le rond-point portant son nom. Afin de préserver ce pan du patrimoine local, **le Moulin de Marck sera rénové dès la fin du mois de septembre**. Au fil des années et des intempéries, les ailes de l'édifice risquent de tomber. Pour des raisons de sécurité, la municipalité a décidé de lancer sa rénovation. Afin de réduire les coûts, **les travaux seront réalisés en grande partie par les agents des services techniques** notamment le

menuisier de la ville.

Combien de temps vont durer les travaux de réhabilitation ?

Au total, **ce chantier devrait durer environ neuf mois**. Les ailes seront d'abord démontées puis rénovées dans les locaux des services techniques durant plus de quatre mois. La réfection de l'escalier sera effectuée directement sur le rond-point et **la structure principale sera rénovée par une entreprise mandatée par la municipalité**. Ces délais pourraient être allongés en fonction des conditions météorologiques.

Vous avez des idées pour son futur ? Faites-le savoir !

Le Moulin de Marck est la propriété de tous les Marckois. Ainsi, la municipalité **invite les habitants à faire entendre leur voix autour de ce projet de réhabilitation**. Vous avez des idées sur son futur, sur ce projet de rénovation, sur des aménagements particuliers ?

La ville de Marck vous invite à les transmettre par mail à **renovation-moulin@ville-marck.fr**. Toutes les réponses seront lues, répertoriées et les résultats dévoilés prochainement.



Un peu d'histoire...

Avant d'être installé à Marck, le moulin a été **imaginé et confectionné par l'entreprise de Daniel Baclez en 1995 sur le site de Saint-Joseph Village** dont il était propriétaire au marais de Guînes. D'abord installé à l'entrée du site touristique, il a été implanté à l'entrée de la ville de Guînes durant trois ans. Ensuite, la ville de Marck s'est rapprochée de Daniel Baclez pour le récupérer à la fin des années 1990. **Typique des Flandres, il s'agit d'un moulin sur pivot** dont l'entiereté de la caisse centrale tourne pour moudre le grain.

Un repas dansant pour fêter L'ÉTÉ EN CONVIVIALITÉ

Chaque année, les repas dansant organisés par le CCAS rencontrent un franc succès. Le repas de la Ducasse n'a pas dérogé à la règle. Le CCAS n'est pas uniquement synonyme de temps festifs mais représenter surtout un accompagnement quotidien pour les Marckois.

Améliorer le quotidien des aînés et favoriser les liens sociaux, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avec le soutien de la municipalité, s'y emploie en organisant quatre repas festifs chaque année. Le 19 juin, plus de **160 personnes** ont participé au repas de Ducasse, animé par Patrick Declémy, au complexe Hubert Seban. Autour de bons plats, les aînés ont passé un moment convivial pour fêter l'été en compagnie de leurs amis et des élus du conseil municipal. Le prochain repas du CCAS aura lieu le 18 septembre à 12h.



Comment obtenir les bons de Noël ?

Afin d'accompagner au mieux les seniors, et contrairement à de nombreuses villes, la municipalité a décidé de ne pas changer le montant des bons d'achat offerts chaque fin d'année depuis 2020. **Vous avez + de 65 ans ? Faites vous recenser au CCAS de Marck pour bénéficier de ces bons d'achats !** Vous avez jusqu'au 3 novembre 2024. Pour rappel, fin 2023, plus de 1800 bons d'achats (40 euros) ont été distribués par le CCAS et les élus marckois. Un joli coup de pouce durant la période de Noël pour les aînés et les commerçants. Informations auprès du CCAS au 03 21 46 22 16

Le métier d'assistante sociale ? En quoi cela consiste ?

Léa Pierrot est l'une des cinq agents du CCAS de Marck. Arrivée en novembre 2020, elle est aujourd'hui assistante sociale, référente pour le RSA, gère le service logement et gère les premières inscriptions à l'épicerie solidaire Epi'Sol.

Quelles sont vos missions ?

"Elles sont très diversifiées. Je n'ai d'ailleurs pas de journée type. J'accompagne au quotidien toute personne rencontrant des difficultés (administratives, familiales financières, médicales ou de logements). En parallèle, j'aide les bénéficiaires du RSA qui, pour des raisons de santé, des problèmes de logement ou psychosociaux par exemple, ne peuvent pas accéder à l'emploi. J'apporte un soutien à Thérèse Carbonnier, conseillère municipale déléguée au logement, pour recevoir des personnes souhaitant faire une demande de logements à Marck, notamment en cas de situations complexes. Et il y a beaucoup de demandes. Les prochains rendez-vous pris sont fixés en décembre".

Quelles aides apportez-vous ? "On fait un travail d'écoute, de soutien, d'évaluation puis d'orientation en lien avec nos nombreux partenaires. Par exemple, on peut se rapprocher des bailleurs sociaux pour proposer un dossier de demande de logement. On va aussi venir en aide aux bénéficiaires pour leurs démarches administratives. On soutient les bénéficiaires pour des problèmes de budget, familiaux et de santé".

Un Marckois en difficulté se rend au CCAS, que faites-vous ?

"Nous le recevons, nous évaluons sa demande et nous voyons quelle réponse on peut apporter. En cas de grandes difficultés immédiates, on s'oriente vers le plus urgent. Si la personne ne peut plus payer son loyer, on va se rapprocher du bailleur, si elle a des difficultés pour se nourrir, on va l'orienter vers l'épicerie solidaire ou lui transmettre un colis alimentaire d'urgence par exemple. On essaie dans la mesure du possible de trouver une solution. Personne ne part sans réponse".

Quelles sont les premières conclusions de l'ÉTUDE SUR LA BIODIVERSITÉ DE MARCK ?

1 Le contexte

Afin de préserver la biodiversité pour les générations futures, **un agent du Conservatoire des espaces naturels est mobilisé depuis mars 2024 à Marck afin d'effectuer des relevés.** Ces prélèvements permettront de déterminer les insectes, les animaux et les variétés de plantes situés sur le territoire et ainsi **mieux connaître les espèces animales et végétales.** À terme, l'objectif est de proposer des aménagements pour préserver la biodiversité face aux changements climatiques. Dans deux à trois ans, d'autres prélèvements seront réalisés pour connaître l'état des populations d'insectes, de mammifères et végétaux.

2 Comment s'est déroulée l'étude ?

Marine Moyson, chargée de l'étude

et du plan de gestion différenciée à Marck au sein du Conservatoire des espaces naturels, a été mobilisée de mars à septembre 2024 sur le terrain jour et nuit. **En mars, elle s'est rendue la nuit sur plusieurs sites naturels marckois pour observer les amphibiens et les espèces nocturnes.** En avril, elle s'est intéressée aux oiseaux. De mars à juin, elle s'est focalisée sur la flore et jusqu'à juillet aux insectes. La jeune femme s'est rendue **sur les espaces de loisirs, le long des routes, sur les ronds points, la Ferme des Aigrettes, les zones de gestion différenciée déjà mises en place par la municipalité.** Avant de mener ces observations, elle s'est appuyée sur un protocole scientifique initialement défini.

"J'allais sur chaque zone choisie au préalable, je m'installais, j'écoutais, j'observais et je notais les espèces présentes, raconte la chargée d'étude. Ces observations ont été prises en compte pour la réalisation du plan d'actions de gestion différenciée".

3 Quelles sont les espèces présentes à Marck ?

Marine Moyson est formelle : *"les observations ont montré une bonne diversité dans les espaces verts ciblés par l'étude".* Dans les faits, la chargée du plan de gestion différenciée, a repertorié **25 différents type d'habitat, 266 espèces de fleurs dont 23 dites patrimoniales.** *"Ces espèces sont quasiment menacées, précise-t-elle. Elles représentent de nombreux enjeux. Deux espèces observées sont même protégées".* La membre du Conservatoire des espaces naturels a également **aperçu une soixantaine d'espèces animales, 11 espèces de libellules, 25 de papillons, 6 espèces de chauve souris, de nombreuses espèces d'amphibiens comme des tritons ponctué et 9 espèces d'orthoptères.** Pour observer les espèces animales ou végétales, Marine Moyson a utilisé un filet fauchoir dans les espaces verts. *"Je pouvais ainsi les récupérer délicatement et les relâcher aussitôt", assure-t-elle.*



Déjà les (bons) effets de la GESTION DIFFÉRENCIÉE

1 La gestion différenciée, qu'est ce que c'est ?

Depuis le printemps 2022, la municipalité a décidé d'étendre les zones de gestion différenciée de ses espaces verts. Le principe est simple : en fonction des différents espaces verts, de l'usage qu'en fait la population et de la nature des végétaux, **la ville a mis en place un fauchage raisonné de certains espaces verts**. Le pourtour est tondue, la majorité de l'espace est fauchée une à deux fois par an et aucun produit phytosanitaire polluant n'est utilisé. L'objectif est de favoriser et de (ré)inviter la biodiversité dans les espaces verts.



2 Les bien-faits de la gestion différenciée

Les résultats des observations de Marine Moyson, du Conservatoire des espaces naturels, sont formels : **là où la gestion différenciée a été mise en place, la biodiversité est bien plus présente**. Chiffres à l'appui. En effet, **56% des espèces patrimoniales et protégées de la commune se trouvent dans les espaces verts en gestion différenciée** et 8 à 10% des espèces sont visibles au bord des étangs, des mares et des zones sans végétation. Lors de ces observations, elle a eu l'occasion

d'entendre les interrogations voire le scepticisme de certains riverains autour de la gestion différenciée. "Sans une gestion différenciée des espaces verts, des espèces sont vouées à disparaître, précise-t-elle. J'entends les remarques mais il ne s'agit pas d'un laisser-aller de la commune. Les choses doivent changer pour la biodiversité et le cadre de vie de chacun".

3 Quelles sont les préconisations de l'étude ?

Le Conservatoire des espaces naturels **préconise des animations**

pour les écoles, pour le grand public et une formation pour les agents des services techniques, ce qui a déjà été organisé au cours de l'été. Le CEN conseille également l'installation de panneaux pédagogiques, un récupérateur d'eau de pluie et des aménagements pour la faune comme des tas de bois ou de pierre. Dans un troisième temps, **l'instance préconise la plantation d'arbres, d'un éco-pâturage et de la fauche des roselières aux abords des watergangs** une fois tous les trois ans.

Paroles d'ÉLUS "

Jean-Michel Taccoen,
Adjoint à l'environnement



Depuis plus de dix ans, la municipalité met tout en oeuvre pour offrir aux Marckois un cadre de vie agréable et respectant la biodiversité pour la préserver. Toute l'année, les agents municipaux s'affairent pour **développer les espaces verts, rendre la ville de Marck toujours plus attractive tout en respectant l'environnement**. Cette étude vient confirmer le bien-fait de nos actions. Ainsi, nous poursuivrons nos efforts et nous continuerons à agir pour le bien-être de tous y compris les générations futures.

L'étude en chiffres

266

espèces floristiques répertoriées

25

espèces de papillons observées

23

espèces patrimoniales observées

6

espèces de chauve-souris à Marck

11

espèces de libellules aperçues

9

espèces d'orthoptères comme des criquets observées dans la ville

Des commissions thématiques pour DONNER LA PAROLE AUX HABITANTS

1 La démocratie participative développée depuis 2014

Depuis plus de dix ans, la **municipalité a mis la démocratie participative au centre de ses priorités**. Autrement dit, permettre aux habitants de faire entendre leur voix, de transmettre leurs idées, leurs problématiques **afin de développer la commune et de la rendre plus attractive encore**. Ainsi, se sont multipliés les moments de rencontres avec les élus du conseil municipal comme les "Petit-déjeuner avec votre maire", les "café du maire", les réunions publiques. Aussi, **Marck a été la première commune du Calaisis à mettre en place un budget participatif** pour permettre aux Marckois de proposer et de voter pour un projet de 20 000€.

2 Des commissions pour échanger autour de sujets précis

Début 2024, la **municipalité a décidé de développer une autre instance citoyenne : les commissions thématiques**. En effet, sur des sujets donnés et précis, ces commissions composées d'élus, de spécialistes et de Marckois volontaires se rencontrent et échangent afin d'élaborer un plan d'actions.

3 Les commissions déjà organisées

Depuis le début de l'année, trois commissions municipales ont eu lieu. Une première sur **l'élaboration d'un plan vélo en présence du responsable d'un bureau d'études** pour échanger autour d'un état des lieux des

aménagements existants et des propositions d'amélioration. Une deuxième autour de la gestion différenciée en présence d'un représentant du Conservatoire des espaces naturels pour échanger autour d'une étude en cours de réalisation pour recenser et mieux connaître la biodiversité à Marck. Une troisième autour de la problématique des inondations durant laquelle un représentant de l'agglomération Grand Calais Terres et Mers a évoqué les actions à mettre en place.

Dans les mois à venir, d'autres commissions municipales auront lieu en mairie.

Intéressés ? Contactez la municipalité par téléphone ou par mail via mairie@ville-marck.fr

Paroles d'ÉLUS "



Pierre-Henri Dumont,
conseiller municipal

La démocratie participative a toujours fait partie de notre projet pour les Marckois. Vous permettre de faire entendre votre voix est essentiel et logique. La ville de Marck est la vôtre. C'est la raison pour laquelle nous avons créé ces commissions. Nous allons multiplier dans les mois à venir les moments de rencontres et d'échanges entre vous et nous. N'hésitez pas à venir à notre rencontre pour faire connaître votre vision pour notre commune. Marck continue d'évoluer et ça ne pourra pas se faire sans vous.



ÉCHANGEZ AVEC VOS ÉLUS avec "un petit-déjeuner près de chez vous"

Nouveauté en 2024 avec une nouvelle formule des petits déjeuners citoyens. Afin de préserver le dialogue citoyen et de contribuer à la démocratie participative, la municipalité va organiser de nouveaux moments de rencontres près de chez vous. Explications.

Échanger et **donner la parole aux Marckois autour des projets** de la ville, tels sont les objectifs des petits-déjeuners citoyens mis en place il y a déjà plusieurs années par la municipalité. **En 2024, ces moments de rencontre évoluent et n'auront plus lieu en mairie de Marck, mais au plus proche de vous !** Les élus du conseil municipal se rendront **dans tous les quartiers de la ville** pour contribuer à la démocratie participative en partageant un café et des viennoiseries avec les habitants des quartiers. L'occasion de dialoguer autour du cadre de vie, de projets en cours ou simplement d'échanger des idées. **Pour y participer, plus besoin de réservation**, il suffit d'aller à la rencontre de Madame le Maire, Corinne Noël et des élus du conseil municipal.



LE CALENDRIER des prochains rendez-vous

À votre agenda !

SEPTEMBRE

Samedi 28 :

Les élus du conseil municipal vous attendent **sur la Placette du quartier des Hautes-Communes à l'intersection de la rue de Picardie et de Flandres**. Rendez-vous dès 9h30.

OCTOBRE

Samedi 19 :

Les élus du conseil municipal vous attendent **devant la Maison des Islandais aux Hemmes-de-Marck, rue Robelin**. Rendez-vous dès 9h30.

NOVEMBRE

Samedi 9 :

Les élus du conseil municipal vous attendent **sur le parking de la rue des Cyprès**. Rendez-vous dès 9h30.

Retrouvez toutes les dates sur www.ville-marck.fr ou en scannant le QR Code.



Toute l'actualité de Marck dans un mail envoyé chaque mois, **INSCRIVEZ-VOUS !**

Un mail avec l'actu de Marck, c'est-à-dire ?

L'équipe municipale a présenté aux élections municipales de 2020, 155 propositions. Parmi elles : "diffuser **une newsletter mensuelle**" afin de mieux informer la population marckoise des projets de la municipalité. L'objectif est de diffuser des informations à un maximum de Marckois, y compris ceux qui ne sont pas férus des réseaux sociaux. Fin 2023, un sondage, via l'application Ma Mairie en Poche, a été mis en ligne et 95% des sondés se sont montrés favorables à la réception d'un mail **chaque mois pour connaître l'actualité de la commune**. Vous pourrez ainsi être informés en quelques instants de lecture, le tout de manière dématérialisée.

En quoi cela va-t-il consister ?

Le 30 octobre, la municipalité va lancer cette newsletter mensuelle. Pour recevoir ces mails, il suffira de s'inscrire via un formulaire en ligne sur le site www.ville-marck.fr, **de renseigner son nom, son prénom et son adresse mail**. Dès le mois suivant, vous recevrez toutes les informations et actualités de la commune réparties dans plusieurs rubriques :

- Point sur les travaux
- Vu sur les réseaux
- Zoom sur
- Actu des commerces
- Pour votre sécurité
- Retour en photos sur
- Environnement
- L'agenda
- Le saviez-vous ?
- Etc...

Que va-t-il advenir de mes données personnelles ?

Cette nouvelle newsletter répond aux normes RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). **Votre adresse mail ne sera en aucun cas transférée et/ou vendue à une entreprise publique ou privée**. Aussi, vous pourrez à tout moment vous désabonner en un simple clic.

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien



Afin d'informer un maximum la population des événements et des projets de la municipalité, **cette nouvelle newsletter sera diffusée chaque mois**. Au programme, l'agenda des événements, des infos autour de la jeunesse, des travaux, etc. Bref, **toute l'actualité de Marck**. Bonne lecture !

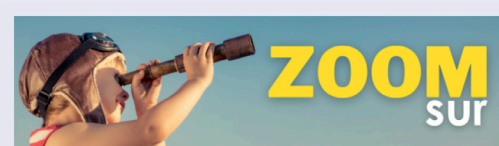
Comment recevoir cet e-mail chaque mois ?

Afin d'accéder à ces informations communales, **il vous suffira de répondre à un formulaire en ligne** sur <https://www.ville-marck.fr/formulaire/formulaire-pour-s-inscrire-a-la->. L'inscription ne prendra que 3 minutes (test à l'appui !). Pour vous aider à accéder à ce formulaire, des affiches avec un QR seront placardées aux quatre coins de la ville et dans les commerces. Vous savez ce qu'il vous reste à faire !

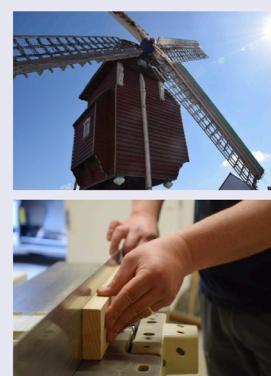
3 min

pour s'inscrire à la newsletter

SCAN ME



Le Moulin de Marck entièrement rénové



Début septembre, la rénovation des ailes du Moulin de Marck a commencé. Durant plusieurs semaines, les agents des services techniques vont procéder à la **réfection globale de cet édifice important du patrimoine** dégradé au fil des décennies. En le rénovant, la municipalité de Marck souhaite préserver le patrimoine local. **Retrouvez notre reportage photos et vidéos** en cliquant sur le lien ci-dessous.

Pour en savoir +

Un hashtag pour mettre en valeur la ville de #Marck

Le 13 juillet, lors du feu d'artifice au stade Jean-Claude Agneray un "hashtag" #Marck a été dévoilé, fruit d'un travail acharné des agents communaux.



Mesurant 8 m de long, il a été entièrement imaginé et **fabriqué par le menuisier de la ville, aidé par l'ensemble des agents** des services techniques. Ce qui a permis de réduire considérablement le coût de la réalisation. L'objectif de cet hashtag est de cultiver une image dynamique sur les réseaux sociaux et aussi inviter les Marckois à se rassembler autour de ce symbole. En effet, **les spectateurs peuvent ainsi se prendre en photo, seul ou à plusieurs, à proximité du hashtag et la partager sur les réseaux sociaux**. À chaque événement, le "hashtag" sera installé et la couleur de

l'éclairage changée en fonction de la nature de la manifestation. Mi-juillet, il a été implanté sur le parvis de la mairie de Marck. Depuis, il est aux Dryades. Tous les habitants sont invités à se prendre en photo devant lui et de la partager avec le #Marck. Il sera ensuite **déplacé périodiquement dans tous les quartiers de Marck pour permettre à tous les habitants de se l'approprier**. Grâce à l'implication et à la créativité du menuisier de la ville et de ses collègues des services techniques, ce projet est devenu une réalité. Bravo à l'ensemble des agents pour ce travail remarquable qui met en lumière l'engagement, le talent et le savoir-faire des agents.

Marck débarque sur le réseau social Tik Tok

Afin d'informer un maximum les Marckois, y compris les plus jeunes, la ville de Marck a rejoint le réseau social Tik Tok. Plus ludique et décalé, le réseau social permettra aux utilisateurs marckois de **découvrir des contenus vidéos, pédagogiques et informatifs autour des projets municipaux, des événements** ou simplement mettant en valeur la commune et ses atouts. Pour nous retrouver sur Tik Tok, il suffit de télécharger l'application et de rechercher **ville.de.Marck**.



Une photographe s'installe rue Pascal



En juin, Florine Jonnekin, photographe professionnelle s'est installée rue Pascal. Nouveau né, grossesse, formation, bain de lait, shooting aquatique, maternité, famille, elle propose une multitude de prestations. Informations sur www.florine-photographie.com.
Tél : 06 25 91 83 90
Mail : f.jonnekin@yahoo.fr

Un nouveau garde-meubles dans la zone de la Turquie



Juste avant l'été, Resotainer, un des leaders français du self-stockage, a ouvert une nouvelle agence à Marck, située dans la ZAC de la Turquie. Cette implantation vise à répondre aux besoins de stockage, ponctuels ou de longue durée, pour les particuliers comme pour les professionnels. Infos sur www.resotainer.fr.

Créations sur demande avec Grazzie Crea



Depuis février, Grazzie Crea propose des créations sur demande (couture, broderie, flocage et sublimation) sur tous types d'objets. Auto-entrepreneuse, il est possible de la contacter par téléphone au 06 23 82 31 32 ou par mail à grazziecreation@gmail.com

ÉDUCATION - JEUNESSE

Avant la rentrée scolaire, les ÉCOLES RÉNOVÉES

Afin de garantir les meilleures conditions pédagogiques aux élèves marckois et aux professeurs, la municipalité a investi pour rénover les écoles marckoises. On fait le point.



Tout comme l'école du Moulin en 2023, la toiture de l'école maternelle des Hautes-Communes connaît une réfection afin de **garantir davantage de sécurité et de confort** aux élèves et aux enseignants. Un géotextile puis une membrane blanche ont été installés pour **garantir une meilleure étanchéité et faire baisser la température du bâtiment**. Coût des travaux : 92 0000 €.



En complément des vérifications électriques et de plomberie dans l'école du Moulin, l'éclairage a évolué. Des ampoules LED moins énergivores ont été installées. À l'école de l'Aéroport, le bureau de la directrice et la salle des maîtres sont en cours de rénovation.



Afin d'embellir l'école des Hemmes-de-Marck, des agents en insertion ont effectué des travaux de peinture sur la façade de l'établissement. **Comme dans l'ensemble des écoles**, les vérifications électriques et de plomberie ont été réalisées cet été.

200 000

euros ont été dépensés pour les écoles cet été

2480

heures de travail réalisées par les agents municipaux

Quand les uniformes seront-ils distribués ?

En février 2024, les parents d'élèves et le conseil de l'école de l'Aéroport ont voté favorablement pour l'expérimentation du port de la tenue unique dès septembre 2024. Seulement, **les uniformes n'ont pas pu être distribués avant la rentrée scolaire**. En effet, la municipalité, souhaitant obtenir des vêtements de qualité et au plus proche des attentes des parents a fait fabriquer les tenues en France. Elle a également fait le choix de les faire broder par des entreprises marckoises afin de favoriser le commerce

local, allongeant ainsi le délai de distribution. L'ensemble des tenues **seront délivrées aux parents d'élèves au retour des vacances de Toussaint, début novembre**. Pour rappel, cette initiative sera **financée à hauteur de 50% par l'État et 50% par la municipalité**. Rien ne devra être déboursé par les parents d'élèves. Cette expérimentation a pour objectifs de développer l'esprit d'appartenance, de lutter contre le harcèlement scolaire et de favoriser l'égalité et la réussite des élèves.



Un été inoubliable pour **LES JEUNES MARCKOIS**

Chaque été, le service jeunesse et éducation propose un programme varié et de qualité pour les enfants pris en charge à l'accueil de loisirs. Entre sorties, activités, jeux à thèmes, l'été 2024 restera gravé dans leur esprit.



En juillet et août, plus de **560 enfants âgés de 3 à 15 ans**, ont été pris en charge par des animateurs diplômés avec des activités et des sorties variées. L'intégralité des photos des accueils de loisirs sont à retrouver sur le site internet de la ville de Marck.



Chaque été, le service jeunesse de la commune s'efforce d'offrir aux enfants un **programme d'activités complet et de qualité**. Pour satisfaire aussi les parents, des spectacles sont organisés, créant des moments de convivialité entre les enfants et les parents.



Le 12 août, **48 jeunes âgés de 13 à 16 ans** sont partis de Marck direction **La Rochelle** pour passer de bonnes vacances concoctées par la municipalité, avec au programme des activités sportives, culturelles et surtout des souvenirs plein la tête!

560

enfants pris en charge
à l'accueil de loisirs
d'été

Paroles **d'ÉLUS** ”

**Quentin Willaume, adjoint
délégué à l'éducation et à
la jeunesse**



L'été 2024 a été
une fois encore très
chargé pour nos
jeunes Marckois entre

activités festives, sorties
et moments pédagogiques.
La période estivale a aussi été
l'occasion, comme c'est le cas
depuis de nombreuses années, pour
la municipalité de réaliser des
travaux dans les écoles marckoises
afin de garantir les meilleures
conditions d'apprentissage aux
écoliers et de travail pour les
enseignants. L'épanouissement
du millier d'écoliers marckois reste
l'une de nos priorités !

Toi aussi, deviens un élu du CMJ !

Tu veux agir pour ta ville et mener des projets en lien avec la jeunesse ? **Tu veux devenir un élu du conseil municipal des jeunes** ? Tu es Marckois scolarisé du CM1 à la 3ème à Marck ou ailleurs ? Intègre le CMJ ! Le CMJ permet de **participer activement à la vie de la ville** et à de nombreux événements entre jeunes, encadrés par le service jeunesse

de la ville.

Faire partie du CMJ, c'est aussi le moyen de s'exprimer et d'être le relais de ses camarades auprès de l'équipe municipale. Propose ta candidature en te rendant au service jeunesse de la mairie de Marck.

Tu as jusqu'au 4 octobre pour t'inscrire et ainsi participer aux élections du conseil municipal des jeunes les 14 et 16 octobre prochain.

TRAVAUX

Quels travaux ont été menés CET ÉTÉ ?

Au cours de l'été, la municipalité a effectué de nombreux travaux de voiries et dans ses bâtiments communaux. On vous détaille tous ces projets.

La toiture du COSEC totalement rénovée



Afin d'offrir les meilleures conditions aux élèves du collège Boris Vian et aux basketteurs du Basket Club de Marck, **les travaux de réfection de la toiture du COSEC ont débuté au début de l'été**. Au fil des années et des intempéries, la toiture s'était dégradée et des fuites étaient apparues.

La réfection complète de la toiture d'un **coût total de 800 000 € financée à hauteur de 298 000 € par le Département et 131 000 € par l'agglomération** Grand Calais Terres et Mers se terminera en octobre.

La signalisation des routes refaite



Les agents du service voiries ont été mobilisés pour **le traçage des routes et des passages piétons afin de garantir davantage de sécurité** aux usagers. Par ailleurs, toute la signalisation au sol des avenues François Mitterrand et de Calais a été refaite par une entreprise mandatée par la municipalité.

Un écopâturage mis en place avenue de Verdun



Depuis 2014, la municipalité développe et réinvite la biodiversité dans ses espaces verts. Au cours de l'été, en lien avec la région, elle a installé un écopâturage où les moutons réalisent le fauchage et le débroussaillage des espaces verts sans pollution sonore.

Changement de circulation



La municipalité, à l'écoute des remontées de terrain, a décidé de **modifier le régime de circulation au pont Pollaert et de matérialiser un "stop" aux intersections**. Les objectifs de cette modification sont de sécuriser le carrefour et réduire la vitesse dans cette zone.



Au fil des années et des tempêtes, la toiture de la mairie s'était dégradée. **Elle a été rénovée au cours de l'été**. Afin d'assurer la préservation de son patrimoine, la commune s'efforce de rénover ses bâtiments communaux.

Quels sont travaux prévus PROCHAINEMENT ?



Au moins trois kilomètres de voiries rurales rénovées

Au fil des années, les intempéries ont sérieusement endommagé les voiries rurales. Afin d'assurer la sécurité des automobilistes, des agriculteurs et le bien-être des habitants, la **municipalité va entreprendre dès la rentrée la rénovation d'au moins trois kilomètres de voiries rurales**. Sont concernés des tronçons des rues Butez, Odoart, du Bandyck, du Milieu, d'Enfer et Taffin, ainsi que l'Impasse du Houlet et le chemin Bonnaillie. En fonction du montant des subventions obtenues, **le nombre de kilomètres refait sera revu à la hausse**.

Le quartier Pinsons-Fauvettes rénové

À la rentrée, les rues des Pinsons et Fauvettes et l'allée des Chardonnerets feront l'objet de travaux de rénovation dont les contours ont été présentés lors d'une réunion publique au cours de l'été. Ces travaux consisteront à **l'enfouissement des réseaux et le passage des candélabres en LED**. Les remarques énoncées par les habitants ont été entendues et sont en train d'être étudiées par le maître d'œuvre. Une autre version du projet sera présentée aux riverains avant le début des travaux.



Paroles d'ÉLUS "



Fabrice Martin,
adjoint aux travaux

En tant que maire-adjoint aux travaux, je me permets de faire un petit rappel : les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. En bordure des voies publiques, l'égoutage des arbres et des haies incombe au propriétaire, qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue. Les services municipaux sont chargés de l'égoutage des arbres plantés sur la voie publique.

Le parvis de l'étang des Dryades aménagé prochainement

Après des mois de travaux de réhabilitation, la biodiversité et les Marckois ont réinvesti les lieux pour s'y promener en toute sécurité ou pêcher. Afin d'embellir les lieux, **le parvis de l'étang des Dryades sera aménagé dans les semaines à venir**. Du mobilier, des arbustes et des panneaux d'information y seront installés afin de rendre plus attractif cet espace naturel.



Que retenir du dernier **CONSEIL MUNICIPAL** ?

Résumé des différentes délibérations qui ont été présentées puis adoptées lors du conseil municipal du 5 juillet 2024. Tous les conseils municipaux sont retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville.

Conseil municipal du 5 juillet 2024 (ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité)



La rénovation de la toiture du COSEC se poursuit

Depuis plusieurs semaines, **la toiture du Complexe Sportif Evolutif Couvert (COSEC) est en pleine rénovation** pour la sécurité et le confort des associations sportives et des collégiens. Au fil des années et des intempéries, la toiture s'est dégradée et des fuites sont apparues. Afin de limiter la facture de plus de 800 000 €, la ville sollicite une subvention auprès du Fonds de concours de l'agglomération.



Des panneaux photovoltaïques sur l'école de l'Aéroport

Afin de favoriser la production d'énergies renouvelables sur son territoire, **la municipalité installera prochainement des panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école de l'Aéroport**. Pour réduire le coût, une subvention sera demandée auprès de Grand Calais Terres et Mers.

Les autres délibérations

- Un service officiellement créé pour vous aider à retrouver vos objets perdus, améliorer le suivi et la restitution de ces objets, à l'aide d'un logiciel dédié.
- Subvention exceptionnelle de 1000€ pour l'AS Marck Athlétisme et 1000 € aux Restos du coeur.
- Afin d'améliorer l'accès aux informations municipales et de répondre à la loi, une borne interactive va bientôt être installée devant la mairie. Toutes les informations légales mais aussi les actualités seront disponibles 24h/24 et 7J/7.
- Afin de rendre plus attractif l'étang des Dryades, le parvis sera réaménagé dans les prochains mois avec de la végétation et du mobilier. La commune sollicite une subvention auprès de l'État.



Demande de subvention pour la toiture de la mairie

Afin d'assurer sa bonne gestion et de préserver son patrimoine, la commune rénove ses bâtiments. Au fil des années, la toiture de la mairie s'est dégradée et des infiltrations sont apparues. **Afin de limiter les coûts, la commune sollicite un financement auprès de l'État**. Une autre subvention a été demandée pour la toiture des bâtiments du stade Jean-Claude Agneray.



Un vaste plan de curage des fossés sur le Calaisis

Afin de limiter les inondations sur le Calaisis, comme celles vécues en novembre 2023, l'agglomération **Grand Calais Terres et Mers souhaite lancer une consultation pour un vaste plan de curage des fossés du Calaisis**. La ville de Marck a, naturellement, répondu favorablement à l'initiative. Depuis 2014, la municipalité entretient ses watergangs et entreprend de lourds travaux comme ce fut le cas au canal de Marck ou au watergang des Hemmes-de-Marck.

Une meilleure diffusion des conseils municipaux dès septembre

Une diffusion depuis 2017

Depuis 2017, la municipalité retransmet en direct sur la page Facebook de la ville l'ensemble des conseils municipaux. Cependant, plusieurs internautes regrettant un manque de visibilité et un son trop faible, la municipalité a décidé d'améliorer la diffusion de ses conseils municipaux. Ainsi, dès la rentrée scolaire, ce nouveau dispositif vidéo sera mis en place le 30 septembre lors du prochain conseil et sera visible sur la page Facebook de la ville de Marck.

Quel sera le nouveau dispositif ?

Au total, trois caméras - deux fixes et une mobile - vont capturer le conseil. **À l'instar d'une émission de télé avec une régie vidéo, chaque élu du conseil municipal en train de s'exprimer sera filmé** de près pour une meilleure visibilité et un visionnage plus agréable.

Aussi, **le système son, plus performant, permettra aux internautes de mieux entendre les délibérations** et les débats entre élus. Tout comme depuis 2017, vous pourrez commenter la séance sur les réseaux sociaux.

Où retrouver les séances après le jour-J ?

Toujours avec l'objectif de mieux informer les Marckois des projets en cours, à venir et de la politique municipale, **ces séances du conseil municipal seront publiées quelques jours plus tard sur le compte Youtube de la commune** et diffusées chaque mois dans la nouvelle newsletter (voir page 12). À noter qu'elles seront aussi toujours disponibles sur la page Facebook dans l'onglet "en direct".

Nettoyage des trottoirs, des caniveaux et la coupe des haies, c'est à vous de les entretenir

Cet été, des Marckois ont contacté les services techniques, pour demander leur intervention afin de nettoyer les trottoirs, les caniveaux de leurs voisins ou se plaindre de la taille des haies de leurs voisins. Ainsi, la municipalité a pris un arrêté applicable dans toute la ville. Afin de faciliter l'évacuation des eaux de pluie et assurer un cadre de vie agréable à tous, les propriétaires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits sur les trottoirs et les caniveaux. Le désherbage doit être réalisé en arrachant les plantes. L'utilisation de produits phytosanitaires est strictement interdite. Chaque

riverain doit assurer le libre passage de son trottoir. En cas de manquement, la ville sera dans l'obligation de facturer à l'habitant le coût de ses services si elle doit nettoyer le caniveau. Aussi, les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres. En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire, qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue. Les personnes âgées, en situation de handicap ou dans l'incapacité de réaliser ce nettoyage, peuvent prévenir les services techniques.



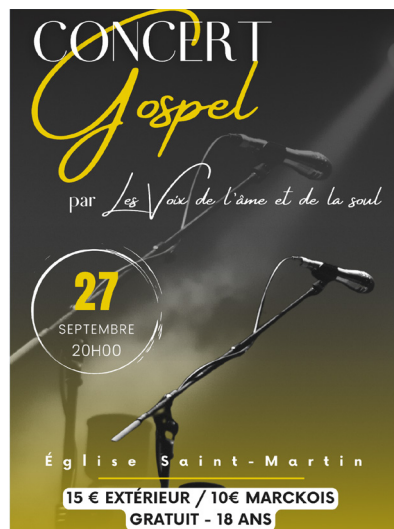
AGENDA

Ce qui vous attend prochainement, à ne pas manquer !

SEPTEMBRE

Vendredi 27 :

Concert Gospel dès 20h à l'église Saint-Martin.



Retournez la ville de Marck : www.ville-marck.fr

Samedi 28 et dimanche 29 :

80ème anniversaire de la Libération et Fête de l'Aviation. Plus d'infos sur www.ville-marck.fr.



Lundi 30 :

Ouverture de la billetterie 2025.



20 VIVRE À **Marck**

OCTOBRE

Vendredi 25 :

Pièce de théâtre l'Amour vache est-il vegan ? au complexe Hubert Seban à 20h30.



Retournez la ville de Marck : www.ville-marck.fr

Mercredi 30 :

Concert Disney à 16h30 et 20h au complexe Hubert Seban.



Retournez la ville de Marck : www.ville-marck.fr

NOVEMBRE

Vendredi 15 :

Concert blues avec Cisco Herzhaft à l'église des Hemmes à 20h.



NOVEMBRE

Samedi 16 :

Election Miss Marck - à 20h30 au complexe Hubert Seban. Date de pré-sélection le 2 novembre à 19h en mairie de Marck.



Samedi 23 :

Spectacle One Man Show Terry Cometti - à 20h à la Maison des Islandais.



DÉCEMBRE

Vendredi 6 :

Venue de Saint-Nicolas et lancement des illuminations - 17h sur la Place de l'Europe



3ÈME TRIMESTRE 2024 57



Un week-end chargé en événements pour les 80 ANS DE LA LIBÉRATION DE MARCK

Quel est le programme ?

Afin de commémorer, le 80^{ème} anniversaire de la Libération de Marck et du bombardement de la rue aux Sables, devenue rue du 28 septembre, la municipalité organise un week-end avec au programme :

- Une exposition d'un camp militaire américain d'antan et de véhicules militaires sur le parvis de l'Aéroport de Marck les 28 et 29 septembre.
- La traditionnelle **cérémonie du 28 septembre qui aura lieu à 14h30** au niveau de la stèle afin de rendre hommage à la trentaine de victimes marckaises du bombardement de 1944.
- Un défilé de véhicules militaires pour émerveiller les petits comme

les plus grands et rendre hommage à ces hommes et ces femmes qui ont combattu pour la France. **Ce défilé aura lieu dès 14h avenue de Calais et rue du 28 septembre.** L'objectif de la municipalité d'organiser ce week-end culturel et festif est de continuer, comme elle le fait depuis 2014, à faire son devoir de mémoire, de rendre hommage aux morts pour la France, aux victimes collatérales des conflits qui ont forgé notre histoire.

La Fête de l'Aviation et journée portes ouvertes à l'Aéroport

Le hasard fait parfois bien les choses. **Le même week-end, c'est la Fête de l'Aviation.** Un événement national qui aura lieu

à Marck de 10h à 20h le samedi et de 10h à 18h le dimanche sous l'impulsion du restaurant Au Vol au Vent situé à l'Aéroport de Marck. Seront proposés une découverte du monde de l'aviation, des baptêmes de l'air encadrés par des pilotes expérimentés, **une visite guidée d'un hélicoptère depuis le hangar** et un concert organisé le samedi 28 septembre au soir sur le parking de l'Aéroport ou au Vol au Vent en fonction des conditions météorologiques. Infos et réservations au 03 21 19 34 48 ou par mail à contact@auvolauvent.fr.

Paroles d'ÉLUS "



Robert Pille,
adjoint aux cérémonies

Année après année, la municipalité continue de faire son devoir de mémoire en organisant des cérémonies patriotiques. En septembre, l'équipe municipalité a souhaité marquer le coup avec la commémoration des 80 ans de la Libération de Marck. Ces cérémonies et ces hommages sont essentiels pour informer et sensibiliser les générations futures sur notre histoire. Par ce biais, nous parviendrons peut être à éviter que d'autres atrocités se produisent comme c'est le cas aujourd'hui à l'est de l'Europe. On vous attend nombreux pour commémorer ce moment important de notre histoire commune.

Les 28 et 29 septembre, l'association **Marck Tom Souffle** organise les **Virades de l'Espoir pour lutter contre la mucoviscidose**. Dès 10h, le samedi, les visiteurs pourront profiter d'un marché artisanal au complexe des Dryades, d'une exposition de voitures, d'animations avec des musiciens, de structures gonflables, d'une sortie moto dès 15h et d'un défi tir de boule de pétanque en triplette dès 14h pour battre un record sur 24h ! Le dimanche, ils auront droit à une sortie VTT de 18 et 28 km dès 9h, d'une marche de 10 km dès 9h30 et d'un concours de pétanque dès 14h30. Infos auprès de Philippe Lhote, président de l'association au 06 30 42 39 17.

TRIBUNES POLITIQUES

Groupe « Ensemble, Marck change ! »

Madame, Monsieur,

Chère Marckoise, cher Marckois,

Pendant 7 ans, j'ai eu l'honneur de vous représenter, ainsi que l'ensemble des habitants de la circonscription, à l'Assemblée nationale, travaillant chaque jour à votre service pour faire de notre ville et de notre territoire un endroit où il fait bon vivre.

En 2017, lors de ma 1^{ère} élection, je vous avais promis de ne pas abandonner notre commune de Marck. C'est ce que j'ai fait ces 7 dernières années, oeuvrant aux côtés de Madame le Maire, des élus, des agents et des habitants pour rendre notre ville plus sûre, plus verte, plus belle, plus dynamique, plus innovante.

Cet engagement viscéral pour Marck, je vais dorénavant le poursuivre en devenant adjoint au Maire tout en assumant mes nouveaux engagements professionnels et politiques. J'estime que le Maire d'une commune aussi importante que Marck se doit d'être présent chaque instant auprès de ses administrés.

Ces prochaines années, avec Madame le Maire, nous allons donc poursuivre notre binôme, entouré de notre équipe municipale, à votre service et à votre écoute.

Les défis qui nous attendent sont d'ores et déjà nombreux, avec un budget communal de plus en plus serré suite aux décisions de l'Etat, des contraintes réglementaires toujours plus nombreuses et des forts besoins sociaux, éducatifs, environnementaux, associatifs de la part des Marckois.

Comme vous avez pu le constater dans le numéro de ce magazine, nous n'avons pas manqué d'idées ces derniers mois et nous poursuivons notre travail quotidien pour Marck, ses habitants, ses entreprises.

Comme depuis 2014, vous pouvez compter sur moi, sur Madame le Maire et sur l'ensemble de l'équipe municipale.

Fidèlement

Pierre-Henri Dumont
Président du groupe majoritaire du Conseil municipal de Marck

Groupe « Ensemble, valorisons Marck »

Chères Marckoises, Chers Marckois,

L heure de la rentrée a sonné.

Nous voudrions souhaiter à tous les élèves marckois de nos écoles et aux collégiens de Boris Vian une excellente rentrée, qu'ils puissent s'épanouir et faire de belles découvertes tout au long de cette nouvelle année scolaire.

Aux directeurs d'école, aux enseignants et à tous les membres de la communauté éducative de notre ville, nous souhaitons également une excellente reprise.

Fausse note de cette rentrée, nous regrettons que la majorité municipale n'a pas voulu maintenir le poste d'intervenant sportif dans les écoles suite à son départ en retraite.

William Bouchel, Céline Bouchel, Sabrina Ben.

Groupe « Vision commune »

Le groupe "Vision commune" n'a pas transmis sa tribune politique.

Les textes ont été retranscrits tels qu'ils ont été donnés. Conformément à la jurisprudence administrative et au règlement du Conseil municipal, l'espace d'expression accordé à chaque groupe est proportionnel au résultat des dernières élections municipales.



Offert en cadeau lors d'un quiz organisé au cours de la cérémonie des vœux 2024, le pull "À VOS MARCK", en référence aux Jeux Olympiques, a rencontré un réel engouement. Afin de répondre aux sollicitations des Marckois, la ville de Marck a lancé la mise en vente de ces sweats en début d'année. **Pour favoriser le commerce local, l'intégralité des recettes sera perçue par les deux commerçants.**

Imaginé par le service communication et les élus de la commune, ce pull se veut être un objet avec lequel **tous les Marckois peuvent s'identifier, signifier leur sentiment d'appartenance**, que l'on soit un Marckois ou un ancien habitant de notre belle commune.

Ce pull vient s'ajouter à un autre déjà commercialisé en 2023 "Marckois de coeur" sur lequel sont représentés **des symboles de la ville** : le Phare de Walde, Newton, la mascotte de la mairie, le char à voile, etc.

Disponible dès **36 €**

chez Brod'Fil & Au Savoir Fer

101 Allée des Chardonnerets

107 rue du Docteur Roux

+ d'infos sur www.ville-marck.fr

Programmation culturelle 2025

Ouverture de la billetterie



infos & réservations :
www.ville-marck.fr



Conception, illustration : Service communication - Ville de Marck